

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 juillet 2025 à 18h00

**Au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération
1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS**

Présents :

1 AIX-LES-BAINS	T BERETTI Renaud	Pouvoir de Nicolas VAIRYO
2 AIX-LES-BAINS	T BRAUER Michelle	Pouvoir de Esther POTIN
3 AIX-LES-BAINS	T CAMUS Gilles	
4 AIX-LES-BAINS	T CARDE Daniel	
5 AIX-LES-BAINS	T DUBOUCHET-REVOL Karine	Départ après la délibération n°3
6 AIX-LES-BAINS	T FRAYSSE Claudie	
7 AIX-LES-BAINS	T FRUGIER Michel	
8 AIX-LES-BAINS	T GIMENEZ André	
9 AIX-LES-BAINS	T GUIGUE Thibaut	
10 AIX-LES-BAINS	T MOIROUD Christophe	
11 AIX-LES-BAINS	T MONTORO-SADOUX Marie-Pierre	
12 AIX-LES-BAINS	T MOREAUX-JOUANNET Isabelle	Pouvoir de Christelle ANCIAUX
13 AIX-LES-BAINS	T MOUGNIOTTE Alain	
14 AIX-LES-BAINS	T OBISSIER Philippe	
15 AIX-LES-BAINS	T PETIT GUILLAUME Sophie	
16 AIX-LES-BAINS	T VIAL Jean-Marc	
17 BOURDEAU	T DRIVET Jean-Marc	
18 BRISON SAINT INNOCENT	T CROZE Jean-Claude	
19 BRISON SAINT INNOCENT	T MASSONNAT Marthe	
20 CHANAZ	T HUSSON Yves	
21 CHINDRIEUX	T BARBIER Marie-Claire	
22 DRUMETTAZ-CLARAFOND	T BEAUX-SPEYSER Danièle	
23 DRUMETTAZ-CLARAFOND	T JACQUIER Nicolas	
24 ENTRELACS	T BRAISSAND Jean-François	
25 ENTRELACS	T COCHET Claire	
26 ENTRELACS	T GERBELOT Gaëlle	
27 ENTRELACS	T GUIGUE Jean-Marc	
28 ENTRELACS	T GRANGE Yves	
29 GRESY-SUR-AIX	T PIGNIER Colette	Pouvoir de Chrystel TROQUIER
30 GRESY-SUR-AIX	T POURCHASSE Patrick	
31 LA BIOLLE	T NOVELLI Julie	
32 LE BOURGET DU LAC	T LE GUELLEC CARROZ Gwénaëlle	
33 LE BOURGET DU LAC	T MERCAT Nicolas	
34 LE BOURGET DU LAC	T RAMEL Sandrine	
35 LE BOURGET DU LAC	T SIMONIAN Edouard	
36 LE MONTCEL	T HUYNH Antoine	
37 MERY	T FONTAINE Nathalie	
38 MOTZ	T CLERC Daniel	
39 MOUXY	T PERSON Armelle	Pouvoir de José BONICI
40 PUGNY CHATENOD	T CROUZEVALLE Bruno	
41 RUFFIEUX	T ROGNARD Olivier	
42 SAINT OFFENGE	T GELLOZ Bernard	
43 SAINT OURS	T ALLARD Louis	
44 SAINT PIERRE DE CURTILLE	T DILLENSCHNEIDER Gérard	
45 SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T TOUGNE-PICAZO Brigitte	
46 TRESSERVE	T LOISEAU Jean-Claude	
47 TREVIGNIN	T CHAPUIS Nicolas	
48 VIONS	T ARRAGAIN Manuel	Départ après la délibération n°14
49 VIVIERS-DU-LAC	T AGUETTAZ Robert	
50 VIVIERS-DU-LAC	T SCAPOLAN Martine	
51 VOGLANS	T BERNON Martine	
52 VOGLANS	T MERCIER Yves	

25 communes présentes

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 8 juillet 2025, transmise dans les conditions prévues par les articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse et 17 projets de délibérations.

La convocation, l'ordre du jour et le dossier de travail ont également été transmis aux conseillers communautaires suppléants et aux conseillers municipaux des communes membres de Grand Lac, conformément à l'article L. 5211-40-2 du code général des collectivités territoriales.

Le quorum est atteint en début de séance : la séance est ouverte avec 52 présents et 5 procurations

Julie NOVELLI est désignée secrétaire de séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérécours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.



DÉLIBÉRATION

N° : 9

Année : 2025

Exécutoire le : 17 JUIL. 2025

Publiée / Notifiée le : 17 JUIL. 2025

Visée le : 16 JUIL. 2025

RESSOURCES HUMAINES

Modification du tableau des emplois permanents au 1^{er} août 2025

Monsieur le Président rappelle qu'il appartient au conseil communautaire de fixer les effectifs des emplois permanents nécessaires au fonctionnement des services. Il présente les modifications de postes proposées.

I – Création de poste :

➤ Régie à autonomie financière de l'Eau :

❖ Service Préconisation - Contrôle :

Pour faire face à l'absence prolongée d'un assistant du service, et afin de pouvoir être plus attractif en proposant un poste permanent, il est proposé de créer un poste d'assistante pour le service de la préconisation – contrôle au sein de la régie à autonomie financière de l'Eau.

Monsieur le Président propose à l'Assemblée de créer un poste relevant du cadre d'emploi des adjoints administratifs (catégorie C).

II – Changements de grades de poste :

Par suite de l'inscription sur la liste d'aptitude au titre de la promotion interne de 3 agents, il convient de modifier le grade des postes suivants afin de pouvoir procéder à la nomination.

- Deux postes de technicien principal de 1^{ère} classe à passer sur le grade d'ingénieur,
- Un poste d'agent de maîtrise principal à passer sur le grade de technicien.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de ces agents sont inscrits au budget primitif, chapitre 012.

*Vu les articles L. 313-1 et L. 332-8 à L. 332-12 du code général de la fonction publique territoriale
Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois,*

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE le tableau des emplois permanents de Grand Lac au 1^{er} août 2025,
- APPROUVE les modifications apportées audit tableau.

- Délégués en exercice : 68
- Présents : 51
- Présents et représentés : 56
- Votants : 56
- Pour : 56
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Aix-les-Bains, le 15 juillet 2025

Le Président,
Renaud BERETTI

La secrétaire de séance,
Julie NOVELLI



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Délibération 9 : Modification du tableau des emplois permanents au 1er août 2025

Date de transmission de l'acte : 16/07/2025

Date de réception de l'accusé de
réception : 16/07/2025

Numéro de l'acte : d5546 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20250715-d5546-DE

Date de décision : 15/07/2025

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.6. Emploi-formation professionnelle